

Affaire Maurice Audin : éléments d'information et de réflexion

ASAF

Il n'entre pas dans les attributions de l'ASAF de prendre position sur le bien fondé de la décision du président de la République d'avoir reconnu, le 13 septembre, la responsabilité de l'État dans la mort du Français Maurice Audin, membre du Parti communiste algérien (PCA), d'autant que les circonstances exactes de sa disparition constatée le 21 juin 1957 ne sont toujours pas connues.

En revanche, dans le cadre de sa contribution à la compréhension de l'histoire nationale et en particulier des conditions de l'engagement de son armée, l'ASAF estime de son devoir d'apporter aux citoyens français des éléments permettant de replacer cet évènement dans son contexte trop souvent ignoré, en particulier la mission de lutte antiterroriste que le gouvernement socialiste de l'époque lui avait confiée.

Contexte

1- L'URSS et les partis communistes

En 1957, la France est en pleine Guerre froide ; l'Europe est coupée en deux par le rideau de fer. L'URSS, qui vient d'écraser le soulèvement des ouvriers et des étudiants hongrois à Budapest (en 1956), est l'ennemie du monde libre.

L'Union soviétique bénéficie du soutien des partis communistes du monde entier pour appuyer son expansionnisme qui se manifeste notamment à travers les guerres de Corée et d'Indochine. Le Parti communiste français (PCF) est alors un allié particulièrement zélé du régime totalitaire de Moscou. Certains de ses membres ont participé au sabotage de l'armement et des munitions destinés à nos soldats qui se battaient en Indochine.

L'universitaire français Georges Boudarel est même allé jusqu'à rejoindre le Vietminh et y devenir commissaire politique dans ses camps de prisonniers où le taux de mortalité était de 75%, soit un taux comparable à celui des camps de déportation nazis.

À plusieurs reprises des militants syndicalistes de la CGT du port de Marseille ont agressé verbalement des soldats blessés, rapatriés d'Indochine.

En Algérie, l'aspirant Maillot, membre et militant du PCF a été appelé sous les drapeaux en 1955. Affecté au 504^e bataillon du train à Miliana, il a déserté en emportant avec lui une cargaison d'armes qu'il a livré au FLN. Puis il a constitué « un maquis rouge » avec d'autres déserteurs. Son aventure s'est terminée le 5 juin 1956 quand il a trouvé la mort lors d'une opération de l'armée française.

2- L'armée française

Elle se bat sans interruption depuis 1939. La plupart de ses chefs présents en Algérie ont combattu dans la Résistance, au sein des Forces françaises libres ou de l'armée d'Afrique du général de Lattre.

Le général Jacques Massu était aux côtés du général Leclerc de Koufra à Berchtesgaden au sein de la 2^e DB ; de nombreux officiers des régiments parachutistes qui vont être engagés dans la bataille d'Alger ont été parachutés dans les maquis et ont conduit des opérations contre les troupes allemandes. Certains ont même été déportés dans les camps nazis. La plupart des cadres officiers et sous-officiers ont combattu en Indochine. Ils y ont découvert la guerre révolutionnaire, l'idéologie communiste et le système totalitaire marxiste.

3- La guerre d'Algérie

Elle est déclenchée le **1^{er} novembre 1954** par une série d'attentats dont le meurtre par le FLN d'un jeune couple d'enseignants français.

La situation sécuritaire se dégradant, le gouvernement de l'époque envoie des troupes en renfort qui conduisent des opérations de maintien de l'ordre puisque « *l'Algérie c'est la France* ». **Le 20 août 1955**, la ville de Philippeville est l'objet d'une tentative d'insurrection violente de la part du FLN heureusement déjouée grâce à des renseignements recueillis peu de temps avant. En revanche le même jour un véritable carnage d'une bestialité inouïe se déroule dans la carrière d'El Halia où périssent 35 hommes, femmes et enfants dans des conditions atroces.. Devant le renforcement du dispositif militaire décidé par le gouvernement, le FLN fonde alors l'essentiel de son action sur l'action terroriste afin d'exacerber les tensions entre les communautés de souches européenne et nord-africaine.

4- La bataille d'Alger

Fin 1956, c'est Alger qui devient la cible du FLN en vue de donner à son action une résonance internationale. Plusieurs attentats se déroulent chaque jour. Le 13 novembre, Fernand Yveton, militant du PCA et employé à Électricité-Gaz d'Algérie, dissimule une bombe et l'amorce dans le vestiaire de l'usine à gaz ; elle est heureusement découverte et Yveton est arrêté. Les attentats continuent de se multiplier.

Les forces de sécurité s'avérant impuissantes à faire face à cette offensive terroriste sanglante de grande ampleur, le gouvernement socialiste du moment donne au général Jacques Massu, commandant la 10^e division parachutiste, l'ordre de rétablir la sécurité à Alger et d'éradiquer l'organisation terroriste du FLN.

4 régiments parachutistes sont déployés dans la ville et mènent un combat méthodique pour identifier les réseaux terroristes et éliminer leurs membres. Ceux-ci agissent en civil ; leurs actions tuent et estropient indistinctement hommes, femmes et enfants, qu'ils soient musulmans ou européens.

Le 3 juin 1957, trois lampadaires piégés situés près des arrêts de trolleybus explosent à l'heure de la sortie des bureaux et écoles faisant 8 morts, dont 3 enfants, et une centaine de blessés. Le 9 juin, une bombe explose sous l'estrade de l'orchestre du Casino de la Corniche, dancing situé à 10 km à l'est d'Alger, faisant 9 morts et 85 blessés.

Le lendemain, le docteur Hadjadj, membre important du PCA, est arrêté. On trouve dans ses papiers le nom de Maurice Audin ; il révèle spontanément que celui-ci, professeur de mathématiques, est un cadre du PCA et qu'il met sa demeure, dont il donne l'adresse, à la disposition du parti pour y loger des agents, donc éventuellement ceux du service action du parti. Maurice Audin est arrêté le lendemain et interrogé. Il disparaît le 21 juin.

A l'issue de la bataille d'Alger, qui s'est déroulée du 7 janvier au 8 octobre 1957, les réseaux terroristes du FLN sont éradiqués. La sécurité revient à Alger.

Réflexions

L'armée a pour première raison d'être de protéger les Français en particulier les plus faibles - femmes, enfants, vieillards - et éviter que des vies innocentes soient broyées par des attentats aveugles.

Hier

- Les régiments du général Massu ont reçu la mission antiterroriste du gouvernement car les forces de sécurité n'étaient plus en mesure de faire face à cette vague de terreur dans la ville d'Alger.
- La question à laquelle durent répondre les forces françaises pendant cette bataille contre la terreur a été : comment éviter les bains de sang, et donc neutraliser les terroristes dans les meilleurs délais ?
- Il y a eu la terreur du FLN soutenu par les partis communistes français et algérien et les « porteurs de valises », tous collaborateurs.
- Il y a eu des soldats français, appelés comme engagés, pour combattre le FLN et notamment les poseurs de bombes.
- Un terroriste peut-il poser ses bombes en toute impunité, et ne risquer ni la souffrance, ni la mort alors que le soldat qui se bat dans le djebel en uniforme risque la mort au combat et la blessure qui le fera souffrir toute sa vie ?

Aujourd'hui

- Les Français peuvent-ils accepter aujourd'hui que le seul survivant des attentats de Paris n'ait pas été interrogé pour obtenir immédiatement après son arrestation les renseignements concernant le réseau auquel il appartenait, et des aveux qui auraient retiré une partie de la souffrance des victimes ?
- Est-il tolérable que le complice des massacreurs du Bataclan soit incarcéré dans des conditions matérielles confortables pour un coût annuel de plus de 200 000 € financés par les contribuables français dont certains proches des victimes de ces attentats ? Une double peine pour les victimes !
- Enfin si Paris, Marseille et Toulouse étaient quotidiennement l'objet de plusieurs attentats meurtriers et que les forces de sécurité intérieures étaient débordées, quel gouvernement refuserait d'utiliser tous les moyens pour éliminer les terroristes ?

Maintenant, et en évitant d'écouter les commentaires d'ignorants ou de personnes n'ayant jamais été confrontés directement à des actes terroristes, chacun doit exercer son jugement

sur :

- Maurice Audin, complice des terroristes du FLN,
- l'action des forces françaises qui ont rempli la mission confiée par le gouvernement et sauvé des centaines de vies innocentes,
- les véritables raisons qui ont conduit le président de la République à présenter Maurice Audin comme une victime de l'État français.

Henri PINARD LEGRY
Président de l'ASAF